



Ville de Cerny
Essonne
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE

DÉCISION N° 18/2025 – 1.1

Date : 2 octobre 2025

Objet : **Contrat de location/maintenance d'un panneau lumineux**

Le panneau électronique d'information municipale, situé Place Zamenhof, nécessite d'être remplacé.

Après consultation de quatre prestataires et analyse de leur offre, l'offre de la Société CHARVET DIGITAL MEDIA est jugée la mieux-disante.

Elle propose la mise à disposition d'un dispositif full color, simple face – Format portrait de sa Gamme ALLURE.

La commune privilégie la location/maintenance de ce panneau d'affichage électronique, il y a donc lieu d'en définir les modalités.

En application de la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Maire,

DÉCIDE la signature de l'offre de location de la **Société CHARVET DIGITAL MÉDIA**, dont le siège social est situé 62 rue de Folliouses - ZAE de Folliouse à MIRIBEL-LES-CHETS (01700) pour la location longue durée d'un panneau d'affichage électronique.

La location/maintenance comprend :

- La dépose et l'évacuation du panneau existant
- Le dispositif, la livraison, l'installation,
- La mise en service, les tests de communication et la formation au logiciel
- La maintenance préventive et curative (pièces, main d'œuvre et déplacements) pendant toute la durée du contrat

Descriptif du dispositif :

- Panneau Gamme ALLURE Full color, simple face, sur mât RAL personnalisé, format portrait
- 2.07 m² de surface d'affichage - Pitch de 4 mm

Durée du contrat : 84 mois à compter de la livraison du dispositif prévue le 14/10/2025.

Tarif mensuel de la location : 220,00 €HT (264,00 €TTC)

Les loyers sont payables trimestriellement.

Pour extrait conforme,
Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny



Publié le 6/10/2025